



LES GRANDES ÉTAPES D'ÉLABORATION

Portrait du territoire



Diagnostic
environnemental



Engagements de
conservation



Stratégie
de conservation

Le portrait décrit les principales caractéristiques de la MRC à travers le contexte d'aménagement et le contexte environnemental.

Le diagnostic permet d'identifier les milieux humides et hydriques d'intérêt pour la conservation sur le territoire de la MRC en se basant sur les fonctions écologiques qu'ils assurent et les services rendus à la collectivité.

La MRC priorise les milieux humides et hydriques d'intérêt pour la conservation et détermine les moyens qui seront pris pour atteindre l'objectif d'aucune perte nette.

La stratégie de conservation prend la forme d'un plan d'action et d'un suivi d'évaluation. Les actions envisagées par la MRC y seront consignées afin d'atteindre les engagements de conservation à l'échelle de son territoire.